



Informations

Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : PRAP IBC Initiale

Objectif(s) de formation - Aptitudes

Formation initiale certificative visant à permettre aux salariés de contribuer à la prévention et la maîtrise des risques liés à l'activité physique en proposant des améliorations techniques et/ou organisationnelles pour les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.

<u>Compétences visées</u>	<u>Programme de la formation</u>
- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement. - Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. - Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.	Comprendre l'intérêt de la prévention : - Les différents enjeux de la prévention au sein de son entreprise - Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles Connaître les risques de son métier Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé Proposer des améliorations pour sa situation de travail : - A partir des causes identifiées au cours de l'analyse, en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail et en prenant en compte les principes généraux de prévention Faire remonter l'information aux personnes concernées Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort : - Appliquer ces principes à l'ensemble de ses situations de travail et utiliser les équipements mécaniques et aides à la manutention.



Pré-requis	Aucun
Durée	14 heures de formation soit 2 jours consécutifs ou non
Validation	Épreuve certificative. cas pratique et épreuve orale
Public	Ouvert à tous. 10 Stagiaires Max
Prix	A partir de 1400 Euros par groupe/10 stagiaires - Exonération de TVA Article 261.4.4 A CGI
Modalités et détails d'accès Uniquement en présentiel	<u>Stagiaires de la formation :</u> Intra : c'est-à-dire en groupes de stagiaires de la même entreprise Inter : c'est-à-dire en groupes de stagiaires provenant de différentes entreprises <u>Lieu de la formation</u> En Interne (sur place - mairies / entreprises) En Externe (salle louée à cet effet) Inscription selon un contrat et/ou un document d'inscription.
Délais d'accès aux formations	Inscription via demande par mail à l'adresse : steve.chauchard@eautopus.com Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72 heures ouvrées. Date de formation proposée dans les 3 mois suivants la signature du devis (droit de rétractation de 10 jours). De votre côté, pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le devis signé. Les questionnaires de positionnement ou toute autre information administrative au plus tôt. Dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO ou autre, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.
Méthodes Mobilisées et Moyens d'évaluation	Fiche d'inscription, feuille d'émargement, évaluation, autorisation de droit à l'image, tours de table, fiche individuelle, questionnaire d'évaluation des connaissances, attestation de fin de formation. Un aide mémoire est remis aux stagiaires en fin de formation. Méthodes issues de la pédagogie active et interactive. Support sur diaporamas pour les formations.



	Participation des stagiaires, cas concrets, cas pratiques, moyens matériels importants mis à disposition des stagiaires pour les cas concrets. <u>Complément et détails sur “Formations / infos pratiques” du site www.eauctopus.com</u>
Emploi du temps	En 4 demi journée 1 : Prévention 2 : Fin prévention, Anatomie et TMS 3 : Suite TMS et Axes d’amélioration 4 : Etude de Cas et certification Chaque demi-journée comporte 1 pause de 15 minutes, chaque jour une pause déjeuner d’une heure.
Adaptabilité	Adaptation du rythme et temps de formation : - Formations certifiantes : lisser sur plusieurs jours (4 demi journées maximum) - Adaptation de la durée des séquences en fonction du public (1 heure à 1h30) - exemple : Spécificité : le calendrier proposé aux collectivités se concentre sur les mercredis pour la disponibilité du personnel scolaire. Adaptation des modalités pédagogiques, contenus et supports : - en fonction du public, QCM, travail en groupe, support vidéo/tableau, contenu plus ou moins spécifique selon connaissances des apprenants Aménagements des règles générales d’évaluation des connaissances : - En fonction des caractéristiques personnelles des stagiaires (handicapés, traumatismes, hématophobie, force physique, douleurs, ...)
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Les salles louées seront aux normes ERP pour accueillir et recevoir les personnes en situation de handicap conformément aux règles d’accessibilité. Pour les formations dans lesquelles le formateur est reçu en entreprise, les modalités des salariés seront prises en charge par ses employeurs. Le formateur mettra en place les moyens et exercices adéquats pour que la/les personnes en situation de handicap suivent et participent au même titre que les autres stagiaires. Que ce soit pour les exercices pratiques, la certification ou bien le déroulé des présentations théoriques. Les parcours seront ainsi sécurisés avec les moyens adaptés pour mettre en place des exercices sécurisés.
Contact	Stève Chauchard 06 76 72 12 11 - steve.chauchard@eauctopus.com